

Approvisionnement du pays en produits essentiels : Des mesures énergiques prises !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 17 JUILLET 2023

1385

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Prédation financière



Kassoum Tapo a-t-il détourné des milliards de la CENI ?



Santé des athlètes au Mali : Les acteurs réfléchissent sur la mise en œuvre du suivi médical



Mariage à Bamako : Les femmes entre le désir d'être et de paraître



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Juillet
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

23

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

637 730 Vaccinations incomplètes

4 197 426 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 332

Décès

743

dont 00 fait l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

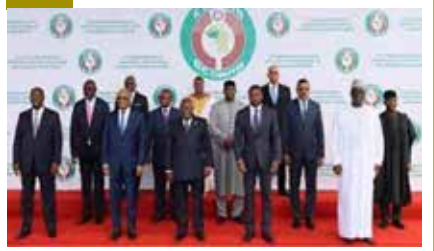
P.11



P.17



P.25



UNE	Prédation financière : Kassoum Tapo a-t-il détourné des milliards de la CENI ?	P.5
BREVES	Fin de divorce entre ABD et les colonels : Les bons offices du chérif de Nioro Mohamed Ghazouani : « Le retrait du Mali du g5-sahel est une grande perte	P.11
	Idée du jour : « Le Mali peut devenir en cinq ans la première puissance économique de l'Afrique de l'ouest »	P.12
	Transition : La CEDEAO peu satisfaite de la coopération avec ses médiateurs	P.12
ACTUALITES	Approvisionnement du pays en produits essentiels : Des mesures énergiques prises !	P.15
	Santé des athlètes au Mali : Les acteurs réfléchissent sur la mise en œuvre du suivi médical	P.16
	« De l'anti économie du FCFA au développement repense » : Et de 12 pour Dr. Lamine Kéita	P.17
	Guinéens vivant au Mali : Le président du conseil des guinéens de l'étranger dit tout (interview)	P.20
POLITIQUE	Mali : Une nouvelle Constitution si encombrante	P.23
	Transitions au Mali, au Burkina et en Guinée : Le spectre des sanctions de la CEDEAO ?	P.25
CULTURE ET SOCIETE	Mariage à Bamako : Les femmes entre le désir d'être et de paraître	P.27
INTERNATIONAL	Le NEW YORK TIMES : L'Ukraine a perdu environ 20% de ses armes lors de la contre-attaque	P.28
	Guerre en Ukraine : La Russie dispose d'une "bonne réserve" de bombes à sous-munitions	P.29
SPORT	Info CAF : Patrice Motsepe félicité par le Premier ministre de la Côte d'Ivoire	P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Prédation financière | Kassoum Tapo a-t-il détourné des milliards de la CENI ?

Le Mali, en 1997, a connu ses élections les plus catastrophiques organisées par Maître Kassoum Tapo à l'époque président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Alpha Oumar Konaré président de la République et Ibrahim Boubacar Konaté ont signé un décret sur mesure pour lui permettre de passer des marchés de gré. Les manquements dénoncés à l'époque étaient à la fois politiques, organisationnelles que financières. L'annulation des résultats des législatives a réglé les deux premiers points. La polémique Mohamed Ali Bathily et Kassoum Tapo remet la question des détournements de deniers publics au cœur de l'actualité.

Lohamed Ali Bathily semble ne pas en démordre. Pour lui Maître Kassoum Tapo est un prédateur financier. Bathily a encore défrayé la chronique en réchauffant ses accusations contre l'ancien ministre de la Justice et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats Kassoum Tapo, qui, selon lui aurait détourné plusieurs milliards lorsqu'il était président de la CENI en 1997.

Réponse de la bergère au berger le bâtonnier Kassoum Tapo, à son tour, a chargé son prédécesseur au même département de la

Justice et au ministère des Domaines d'avoir de nombreux terrains au quartier ACI, le plus chic de Bamako. Et surtout de s'être rendu nuitamment chez l'ancien président de la République feu Ibrahim Boubacar Keita qui lui aurait remis la coquette somme de dix millions (10.000.000 FCFA) alors qu'il siégeait au Comité stratégique du M5-RFP, à l'époque, violemment opposé au régime défunt. Dans l'euphorie, selon lui, Mohamed Ali Bathily aurait même oublié son téléphone au domicile de l'ancien président. Cette version des faits a encore été réfuté récemment par Bathily

sur les réseaux sociaux.

En 2020, au cours d'un point de presse du M5-RFP, accusant Me Kassoum Tapo, Mohamed Ali Bathily déclarait : « **Nous connaissons très bien Kassoum Tapo. C'est à lui qu'a été remis en 1997 la somme de 16 milliards pour organiser la première élection du Mali démocratique après 1991. Monsieur le président de la République d'aujourd'hui était à l'époque Premier Ministre. Kassoum sait ce qu'il a fait de cet argent. Je ne serai pas un**

enfant légitime si, en cas d'audit aujourd'hui, Kassoum ne dort pas en prison. Kassoum le sait et nous le savons. Le Mali n'a jamais connu un prédateur comme lui.

Le même Kassoum a bénéficié de fonds publics pour faire une réforme constitutionnelle. Celle-là a-t-elle jamais été faite ? Il est allé remettre ces fonds à un certain professeur Ceccaldi. Or on n'a vu ni Ceccaldi, ni une réforme constitutionnelle ni notre argent. Il est temps que le président de la Haute Cour de justice entende Kassoum sur ces faits ».

Face à la récurrence des accusations sur les détournements qu'aurait commis Kassoum Tapo lorsqu'il présidait la CENI, Malikilé est aujourd'hui à même de verser dans les débats des éléments troublants sur lesquels Me Kassoum Tapo doit des explications aux Maliens.

Parmi les nombreux documents en sa possession, Malikilé en produit le premier d'une série qui porte sur l'achat des urnes utilisés en 1997.

Selon les factures d'achat réels en notre possession, les urnes, achetées en Espagne,



ont coûté **37.760.000** et **13.696.500** soit **51.456.000** Pesetas, qui était la monnaie de ce pays avant l'avènement de l'Euro. Le taux de change au jour des achats était d'environ **3,94** soit un total de **202.736.640 FCFA**.

Le poids de la marchandise permettait de déterminer le taux de transport forfaitaire. Ce poids était de **34.764** et **10.290,50** soit **45.054,50** Kgs.

Ce poids multiplié par **13,865** (le taux forfaitaire sur le poids) permet de dégager le taux de transport qui est ainsi de **624.680 FCFA**.

Les droits de douanes, quant à eux, étaient de **61,40%**. Affecté à **202.736.640** plus **624.680** FCFA, ces droits se chiffrent à **124.863.850,40** FCFA (Valeur d'achat + Taux de transport X **61,40%**)

Enfin le prix du transport des quatre (4) containers dont 3 sont arrivés par la gare ferroviaire et le 4ème par Afrique est également connu. Le prix du transport d'un container en provenance d'Espagne rendu à Bamako étant à l'époque de **1.600.000** FCFA, le coût du transport de 4 containers est donc de **6.400.000** FCFA.

Ainsi donc, le coût total des urnes est de **202.736.640 + 124.863.850,40 + 6.400.000** soit **334.000.490** FCFA.

Combien de milliards la CENI a déboursé pour acquérir ces urnes ?

Maître Kassoum Tapo et son compère fournisseur dont nous taisons pour le moment le nom le savent. Nos documents en témoignent. Ceux du Trésor public pourraient le confirmer.

A suivre !

■ Moctar Sow



■ Malijet



Communiqué de presse : les présidents des fédérations nationales sportives et le comité national olympique sont conviés à une réunion le lundi 17 juillet 2023



■ Malick Konaté



Il est tellement facile de rejeter la faute sur les autres. Mais à nous, quelle est notre responsabilité ?

À un moment donné, il faut s'assumer et endosser sa part de responsabilité. La question de la gestion des ordures est avant tout une responsabilité étatique. Et il faut une politique publique dans ce sens.

D'ailleurs, il faut qu'on intègre une bonne fois pour toutes que sans une volonté politique, on ne peut avoir de résultats concrets dans aucun domaine.

Malheureusement au Mali, les politiques publiques ne durent que le temps d'un mandat. Des fois moins.

Sous ATT, en 2005, il avait été initié un programme ambitieux de construction d'une décharge: la décharge finale compactée et contrôlée (DCC) de Noumoubougou. Malheureusement, le projet n'est à ce jour pas finalisé.

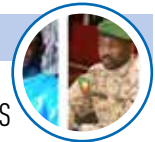
Cette question de salubrité et de gestion des ordures à Bamako repose sur un véritable engagement politique et une volonté de changer nos mentalités et nos comportements.

Dés lors, il est important de prendre conscience de notre responsabilité individuelle dans cette question. Il ne suffit pas de rejeter la faute sur les autres, il faut aussi reconnaître

l'importance de notre propre contribution. On a beau investir ou emprunter des dettes par-ci et par-là, cela ne réglera pas le problème. Ce qui s'impose, c'est de maintenant prendre des mesures concrètes et de mettre en place une stratégie d'évacuation et de transformation des déchets efficace. Cela ne peut se faire sans une volonté politique forte et un changement de mentalités de la part de tous les acteurs impliqués. Sans quoi, l'argent investi servira toujours à construire des villas pour ceux qui sont chargés de l'exécution, à acheter de l'or pour faire les grands sumu. Pensez y ! #Bèki_Takè



■ Guindo Alhoseiny



VIE DE LA NATION VOLET 34 LES VIES ET LES BIENS DES MALIENNES ET MALIENS DOIVENT ÊTRES SÉCURISÉES SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL DE MANIÈRE QU'AUCUNE MAIN DE TERREUR NE PASSE ET REPASSE EN ÔTANT LA VIE ET PRENANT LES BIENS D'UNE ÂME MALIENNE.

J'ai une pensée pieuse à l'égard de tous les victimes de la crise d'insécurité et d'instabilité sociale que notre pays traverse depuis 2012 à nos jours. Je prie Dieu qu'il accueille les âmes de nos illustres disparus dans son paradis firdaouss, qu'il donne une meilleure santé aux blessés et accorde un moyen efficace pour la réparation des dégâts causés suite à cette crise. Je salue avec tous les honneurs de la république, à mon nom propre et au nom de l'ensemble du peuple malien nos forces

de défense et de sécurité qui croisent le fer au quotidien avec les ennemis de la sécurité de la paix et de la stabilité sociale, sans oublier chaque fille et fils de l'intérieur comme de l'extérieur du Mali pour s'être engagé pour la défense de la patrie, recevez mes salutations fraternelles et citoyennes à la hauteur des œuvres que vous avez accompli et que vous continuez d'accomplir. Comme j'ai eu à le dire dans mes précédents messages nos forces de défense et de sécurité sont tout à fait en offensive sur les théâtres des opérations pour vaincre les terroristes, mais qu'à cela ne tienne un autre constat est la récurrence des attaques terroristes dans la région de Bandiagara et d'ailleurs à cet effet, je réitère mes demandes aux plus hautes autorités militaires maliennes :

1. À trouver parmi les groupes islamistes radicaux s'il y aurait ce qui sont prêts à déposer les armes afin de dialoguer pour que la paix et la sécurité puissent venir, car nos populations établies dans les zones touchées par les conflits sont fatiguées de l'écoulement du sang, des vols des bétails et d'autres biens, des interdictions de mener leurs activités ou de vaquer à leurs occupations. Si le monde rural ne connaît pas la paix et la sécurité il est difficile pour le monde urbain de s'en sortir de la cherté de vie, cette cherté de vie affecte ainsi les deux mondes (rural-urbain).

2. Je dis, je le répète il faudra redéployer suffisamment des forces combattives sur les théâtres des opérations, redoubler les patrouilles terrestres et aériennes, mettre en attente des hélicoptères de combat dans nos communes, cercles et régions où les attaques terroristes sont récurrentes si c'est pas encore fait pour certaines localités.

3. La question des mouvements auto défense doit être traitée définitivement par nos plus hautes autorités maliennes, car une armée républicaine qui manquerait d'effectif pour garantir la sécurité sur toute l'étendue de son territoire mérite d'intégrer dans son rang les volontaires pour la défense de la république pour booster son effectif et assurer la sécurité des hommes et de leurs biens. Personnellement je ne crois pas que les forces étrangères Russes appelées pour lutter contre le terrorisme au côté de nos famas connaissent le terrain et les ennemis mieux que les volontaires pour la défense de la patrie nées et grandis dans les zones touchées par les conflits.

4. L'heure n'a-t-elle pas sonné d'appeler les filles et fils du Mali à lutter pour sauver la patrie en danger? car au regard de toutes nos acquisitions militaires, même s'il n'y a jamais de sécurité totale ou zéro risque, si nos populations continuent à être contraint de se déplacer à cause des conflits comme ce fut récemment le cas au nord du Mali dans la région de

Gao commune/ cercle de Gabero sans oublier d'autres cas des déplacés isolés, je crois qu'il est temps que nos autorités appellent tout le monde à combattre pour sauver la patrie en danger, j'en appelle à combattre tout groupe qui combat les filles et fils du Mali au prix de leurs vies, j'insiste également à négocier et dialoguer avec tout groupe qui se déclare ou qui se trouve prêt à aboutir à la paix avec les autorités maliennes pour le Mali par le dialogue et une compréhension mutuelle.

4. Je dirais pour terminer que celles qui expriment de la joie sur les réseaux sociaux quand les positions de nos famas sont attaquées mettent en cause notre république du Mali, elles se créent des problèmes le jour où la main sera mise sur elles, et créent des problèmes à leur communauté face à cette guerre asymétrique, c'est le lieu pour moi de dire au ministre de la paix.. à travers ses chargés de mission d'aider à identifier les personnes qui expriment de la joie sur les réseaux sociaux si notre armée est attaquée, que ces personnes soient au Mali dans la sous région d'Afrique ou à l'international, elles ternissent l'image du pays par leur comportement et mettent en danger leur communauté par leurs attitudes.

Je dois toujours parler aux plus hautes autorités de la transition malienne et au vaillant peuple malien de ce qui est la réalité et ce qui pourrait être fait. j'ai rencontré 1fois le président Assimi, 1fois le correspondant du président DIARRA, 6fois.. WAGUE 2fois le correspondant de KONE, 3fois par téléphone un agent du ministère de la défense. Je m'adresse à vous en proposant des idées. Merci

Athoussain GUINDO

Bamadio Tidiane



PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1er PRIX : SEGOU

2è PRIX : BOUGOUNI

3è PRIX : DIOILA

Prix speciaux

Participante la Plus âgée Mme Wallet Finda, 72 ans Menaka
Plus jeune participant
Moussa maïga San 2 ans

FAIR PLAY NIORO

MEILLEUR PERCUSSIONNISTE DU BALLET KONIMBA KONE MOPTI
PLUS JEUNE INSTRUMENTALISTE GOUMBA DIALLO KAYES
MEILLEUR DANSEUR DANSE TRADI MPOUSSA GUINDO BAN-
DIAGARA

MEILLEURE DANSEUSE DANSE TRADI MOULKOUULTOUN TRAORE
TOMBOUCTOU

MEILLEUR INSTRUMENTALISTE CHEICK OUMAR CPULIBALY
DOUMENTZA

MEILLEUR INSTRUMENTALISTE VENT BLAISE TAUDENIT

MEILLEUR ORCHESTRE D'ANIMATION KIDAL

MEILLEUR CHANTEUR BAMAKO

MEILLEURE CHANTEUSE ORCHESTRE NARA

MEILLEUR INSTRUMENTALISTE LADOU TRAORE KAYES

MEILLEUR ACTEUR WALI DIABATE KITA

MEILLEUR ACTRICE HADJI TRAORE

MEILLEUR DANSEUR BALLET ALI TAHER TAUDENIT

MEILLEUR DANSEUSE BALLET FRANCOISE DMEBELE SEGOU

SOLO DE CHANT KITA 3E

TAUDENIT 2E

1ER DIOILA

CHOEUR

3E MENAKA

2E TOMBOUCTOU

1ER GAO

DANSE TRADI

3E DOUMENTZA

2E BOUGOUNI

1ER SAN

ENSEMBLE INSTRUMENTAL TRADI

3E BAMAKO

2E TOMBOUCTOU

1ER SIKASSO

BALLET

3E BOUGOUNI

2E KAYES

1ER DIOILA

ORCHESTRE MODERNE

3E TOMBOUCTOU

2E GAO

1ER BAMAKO

PIECE THEATRE

3E SEGOU

2E BOUGOUNI

1ER BAMAKO



MINUSMA

A 10 heures ce matin un convoi logistique de la MINUSMA a détecté un engin explosif improvisé (EEI) à 8 km au sud du camp de la MINUSMA à Tessalit.

Les soldats de la paix ont immédiatement sécurisé le périmètre pour neutraliser l'EEI.

Le même convoi avait heurté une mine à environ 21 km au sud-ouest du camp de Tessalit hier, alors qu'il se rendait d'Aguelhok à Tessalit.

Il n'y a pas eu de victimes, mais un véhicule a été endommagé.

Il s'agit de la 19ème attaque à l'EEI contre la MINUSMA depuis janvier.

La MINUSMA condamne fermement ces attaques qui ont fait 5 morts et 31 blessés parmi les Casques bleus.



Chodi AG



Prise de contact du SG du GATIA, Mr Youssef Ag Mohamed avec son Bureau exécutif, les membres des commissions et sous commissions de l'Accord côté GATIA et le Président du Conseil supérieur des Imghads et Allies Alhaji Gamou hier à Bamako.

Le Secrétaire Général du GATIA Youssef Ag Mohamed a salué

Fin de divorce entre ABD et les colonels : Les bons offices du chérif de Nioro



Le week-end dernier, le parti ADP Maliba de Aliou Boubacar Diallo a repris du service par sa rentrée politique de Nioro. Une activité qui symboliserait la bonne marche des activités du parti de la balance, finalement réconcilié avec l'actuel pouvoir.

Sauf que le célèbre "fils spirituel" du Chérif de Nioro est rentré au pays depuis deux mois après une fuite à peine voilée.

Son absence avait fait grand bruit où plusieurs médias et indiscretions ont fait cas d'un repli tactique. Alors que qu'en réalité, le Président d'Adp-Mali était parti en maille avec les militaires au pouvoir qui le recherchaient pour des explications relativement à ses sorties médiatique aux antipodes du système en place

Selon nos informations, les choses se sont arrangées grâce aux bons offices du Chérif de Nioro. Lequel a intercédé pour que les militaires le laissent revenir au pays pour se taire et se terrer.

« Le Chérif de Nioro est d'un apport considérable de la transition, il a récemment donné son quitus au projet de nouvelle constitution. Étant le "père spirituel" d'Aliou Boubacar Diallo, il a interagi afin que le puissant minier rejoigne facilement la patrie sans embrouilles », nous confie une source proche de la Zawia chérifienne de Nioro.

Depuis son retour, en plus Dia du silence de cimetièrre qu'il observe, ABD adopte en douceur un engagement sans faille pour le Mali qu'il appuie auprès des populations à la base depuis près de deux décennies. Une posture qui laisse transparaître des ambitions présidentielles de celui qui aura été victime de tripatouillages pour ne pas occuper Koulouba en 2018. Est-ce à dire qu'avec l'influence dont dispose le Chérif de Nioro, les autorités pourraient avoir Aliou Boubacar Diallo comme dauphin?

En tout cas, l'homme fort de Badala reste favori vu de cet angle bien que d'autres leaders politiques font les yeux doux aux maîtres de Kati afin d'avoir leur quitus comme candidat.

Reste qu'au bout du compte, Aliou Boubacar Diallo est au pays, mène ses activités politiques et conserve sa place au gouvernement. Par contre, il reste bel et bien une force politique sans avoir à être pistonné comme on le pense car il est représenté à travers tout le territoire et ses deux principaux challengers ne sont plus dans la course. De quoi faciliter naturellement sa montée sur le podium pour occuper la colline du pouvoir!

Idrissa KEITA / Source : Le Soft

Mohamed Ghazouani : « Le retrait du Mali du G5-sahel est une grande perte



Lundi dernier s'est ouvert à Nouakchott les travaux de la 4e session de l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel. À l'issue de cette Assemblée générale, le président mauritanien, Mohamed Ghazouani affirmait que le retrait du Mali de l'organisation G5-Sahel et de sa force conjointe est une grande perte, tant au niveau géographique que sécuritaire. Une fois de plus, il a plaidé le retour du Mali dans les giron de la grande famille du G5-Sahel.

En dépit du décès d'Idriss Deby Itno et le retrait du Mali de tous les organes et instances du G5-Sahel y compris de sa force conjointe, cette coalition de lutte contre le terrorisme est dans une profonde tourmente. Déjà de facto certains dirigeants ont même décrété la mort du G5-Sahel. Le chef d'Etat mauritanien, non moins président en exercice du G5-Sahel reste optimiste du come-back du Mali au sein de ce groupement des cinq.

En marge de la 4e session de l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel qui s'est tenue ce lundi 10 juillet à Nouakchott en Mauritanie, M. Ghazouani a regretté le retrait du Mali, mais a plaidé aussi à nouveau pour le retour du Mali dans les giron de la grande famille du G5-Sahel. Le retrait du Mali de l'organisation G5-Sahel et de sa force conjointe est une grande perte, tant au niveau géographique que sécuritaire ", a souligné le président de l'organisation du G5-Sahel dans un discours prononcé lors de cette 4e session.

Selon ses dires, ce retrait aurait porté un coup fatal à la réalisation des objectifs de cette organisation et de sa force conjointe. Il espère avec force que ce retrait du Mali sera très momentané.

" Mon pays est en train d'élaborer une feuille de route qui prévoit des efforts pour le retour du Mali au sein du G5 Sahel ", a-t-il dit.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune

Idée du jour : « Le Mali peut devenir en cinq ans la première puissance économique de l'Afrique de l'ouest »



En développant massivement sa production énergétique, son secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, etc.) et industriel, le Mali, dans le cadre de sa coopération bilatérale avec la Russie et la Chine, peut prétendre à être, non seulement le pays le plus industrialisé de l'Afrique de l'ouest dans les 5 années à venir, mais être également sa première puissance économique.

La Russie et la Chine sont prêtes à l'aider. Les ressources humaines et autres pour y contribuer existent déjà. Pour ce faire, il faut aller vers des projets macroéconomiques à très fortes potentialités et abandonner les politiques de saupoudrage à faible impact économique. L'utilisation du solaire parmi tant d'autres énergies renouvelables peut être d'un apport considérable car susceptible de jouer très favorablement sur les facteurs de production, ce qui rendra les coûts de production faible et les produits fabriqués localement très compétitifs à la consommation et à l'exportation. Un gain pour la balance commerciale et une garantie de stabilité pour une monnaie nationale.

Le Mali peut, sur la base de ses ressources, signer avec l'État chinois des contrats d'installation de centrales solaires d'une capacité de 1.000 mégawatts chaque année, de manière délocalisée entre les différentes régions mais interconnectées dans un système unique énergétique. L'énergie solaire produite dans la journée peut être stockée dans des batteries au lithium, le surplus peut servir à produire de l'hydrogène pouvant être stockée dans de l'azote liquide et fournir du gaz pour alimenter la nuit les centrales thermiques existantes.

L'hydrogène peut être associée à l'azote, élément le plus abondant dans l'air, pour produire des engrais à très bas coûts. La technologie existe sur le marché, il suffit de se la procurer.

D'autres sources d'énergie à partir de la biomasse, de la géothermie, de l'éolien existent, sans compter la possibilité offerte de construire un méga barrage hydroélectrique de plusieurs milliers de mégawatts en amont du fleuve Niger vers la frontière avec la Guinée. Cet énorme ouvrage et l'immense lac artificiel qu'il créera permettra, avec des aménagements de chenaux, de rendre le fleuve Niger navigable toute l'année jusqu'aux chutes de Labezenga. La Chine est très experte dans la construction de méga-barrages.

Transition : La CEDEAO peu satisfaite de la coopération avec ses médiateurs



Dans le communiqué de presse produit sur sa 63e Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a déploré la démarche peu « classe » des régimes transitoires en place dans la Région à l'égard de ses médiateurs.

En raison de la Transition en cours au Mali, Burkina Faso et en Guinée, la Cédéao a mandaté des médiateurs pour la mise en application et le suivi de ses recommandations dans le cadre de la restauration de l'ordre constitutionnel dans les pays cités dirigés par des militaires. Ancien Président du Nigeria, Goodluck Ebele Jonathan a été mandaté pour le Mali tandis que Mahamadou Issoufou (ex-chef d'Etat du Niger) et son homologue béninois Thomas Yayi Boni ont été désignés par la Cédéao respectivement pour le Burkina Faso et la Guinée pour porter les messages de l'organisation.

Après des mois voire des années d'échanges entre les émissaires et les autorités locales, la Cédéao ne se montre pas très satisfaite de la coopération entre les parties. En effet, si l'organisation régionale a félicité ses médiateurs pour leur détermination à faire assurer le respect du délai convenu de 2024 pour le retour à l'ordre constitutionnel, elle dit regretter « la coopération très limitée que ses médiateurs ont reçue de la part des autorités de Transition ». Un message qui sous-entend que les gouvernements de Transition traînent le pas vers les scrutins pour la restauration de la démocratie. Malgré la lueur d'espoir de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de la 63e Session tenue à Bissau (en Guinée-Bissau), suscitée par les autorités maliennes avec l'organisation du référendum constitutionnel en juin dernier, la Conférence a exhorté l'ensemble des Etats membres en transition à rester fidèles à leurs engagements concernant l'échéancier de Transition convenu. Cela, en adoptant des démarches inclusives et consultatives dans la transparence avec l'ensemble des parties prenantes.

Alassane Cissouma / Source : Mali Tribune

La souveraineté du Mali sur l'ensemble de ses ressources, couplée à un monopole d'État sur le commerce extérieure, permettra la réalisation de tous ces objectifs macroéconomiques. Il suffit tout juste d'une vision et une volonté politique.

Par Guy François Dembélé / Source : Le National

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription :
300 000 FCFA

Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023

MADE IN
BRITAIN





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Approvisionnement du pays en produits essentiels : Des mesures énergiques prises !



Dans le but d'assurer un approvisionnement optimal des marchés en produits de première nécessité dans notre pays, le tout nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a rencontré les groupements d'importateurs qui interviennent dans la chaîne d'approvisionnement du pays. Cette réunion avait un double objectif. Premièrement, échanger avec les responsables des groupements d'importateurs sur l'état de l'approvisionnement du pays en produits essentiels et sur l'évolution des prix. Deuxièmement, anticiper afin d'éviter une pénurie de produits pendant cette période de soudure. Cette importante réunion a enregistré la présence du représentant du Ministre de l'Économie et des Finances, le Conseiller Technique Modibo Maïga, ainsi que du représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, Harouna Kanté. Il ressort des échanges que les besoins de consommation de la population s'élèvent à environ 100 000 tonnes de sucre.

Déterminé à soulager la souffrance du peuple malien, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a, dans ses propos introductifs, exprimé

ses remerciements et ses félicitations aux opérateurs économiques, au nom des plus hautes autorités de la transition, pour le rôle qu'ils ont joué dans l'approvisionnement du pays en denrées essentielles, en pleine crise sanitaire et malgré l'embargo économique et financier imposé à notre pays par la CEDEAO. Sans la contribution de ces opérateurs économiques, notre pays aurait subi les conséquences néfastes de cette conspiration des chefs d'État de la CEDEAO. Il a été annoncé que des réunions avec les services techniques du ministère sont prévues dans les prochains jours afin de définir les conditions d'importation des 100 000 tonnes et les critères à remplir à cet effet.



Dans le même esprit, en s'adressant aux opérateurs économiques, le ministre de l'Industrie et du Commerce a souligné que si notre pays a pu faire face à tous les aléas imposés de l'extérieur, c'est grâce à l'implication totale des opérateurs économiques. Il a noté que cela s'est manifesté par la stabilisation des prix ainsi que par l'approvisionnement du pays en produits essentiels. "Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement des acteurs du secteur privé, qui profiteront de cette occasion pour solliciter leur soutien et leur accompagnement dans l'accomplissement de la mission qui leur a été confiée par les plus hautes autorités du pays", a-t-il souligné. En prenant la parole, le représentant du ministre de l'Économie et des Finances, Modibo Maïga, a affirmé sans détour que les mesures prises par le gouvernement pour atténuer les effets de l'embargo sur notre pays ont été bénéfiques. Le blocus n'a eu qu'un impact marginal sur le prix des produits de première nécessité au Mali.

Les opérateurs économiques, après avoir attentivement écouté les représentants du gouvernement, ont salué cette initiative du ministre de l'Industrie et du Commerce. Cette initiative contribuera à établir un cadre permanent de dialogue pour surmonter les difficultés auxquelles les acteurs du secteur privé sont confrontés et apporter des solutions à leurs préoccupations.

■ Ibrahim Sanogo

Santé des athlètes au Mali : Les acteurs réfléchissent sur la mise en œuvre du suivi médical



L'atelier de réflexion sur la mise en œuvre d'un processus de suivi médical des athlètes du Mali s'est tenu les vendredi 14 et samedi 15 juillet 2023 au Centre de Médecine du Sport du Mali (CMS). Cette activité est une initiative du Centre de Médecine du Sport du Mali (CMS) en partenariat avec le Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNSOM).

L'occasion a été marquée par la présence du Secrétaire Général du ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Amadou Diarra Yalcoué, du 2e vice-président du Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNSOM), le Général Bréhima Diabaté, de la Directrice du Centre de Médecine du Sport du Mali (CMS), Dr Lala Mint Mohamed, et de plusieurs acteurs du monde sportif malien.

Pendant son intervention, la Directrice du Centre de Médecine du Sport, Dr Lala Mint Mohamed, a adressé des remerciements aux plus hautes autorités, en particulier au ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdoul Kassim FOMBA, dont, dit-elle, "l'engage-

ment témoigne de l'importance qu'il accorde au sport et à la santé des athlètes maliens". Elle a également salué Habib SISSOKO, le Président du Comité National Olympique et Sportif du Mali, en le remerciant profondément pour son soutien indéfectible à cette cause commune.

De son côté, le deuxième vice-président du CNOSM, au nom du président Habib Sisso-ko, a précisé que cette activité revêt une importance particulière pour le mouvement olympique et sportif national. "Parce qu'elle est une grande première au Mali, mais surtout parce qu'elle est fondamentalement la manifestation d'un désir de progrès", a-t-il avancé. "L'occasion est opportune pour que nous travaillions ensemble à un programme, à une approche uniforme du suivi médical. À la fin de cet atelier, il existera un plan de suivi médical des athlètes du Mali", a mentionné le Général de brigade, Bréhima Diabaté. Il a toutefois signalé qu'il conviendra d'appeler les centres de médecine du sport "les laboratoires de fabrication des champions".

Pour sa part, le représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Amadou Diarra Yalcoué, a rappelé que cet atelier, initié par le Centre de Médecine du Sport (CMS) et le Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNOSM), revêt



une importance capitale pour le département des sports mais aussi pour notre pays. "Il vise à instaurer un suivi médical de qualité pour nos athlètes, afin de garantir leur bien-être et leur performance optimale", a-t-il expliqué. En effet, il a précisé que le sport occupe une place prépondérante dans notre société. "Il est porteur de valeurs, de cohésion sociale et de développement personnel pour nos jeunes. C'est pourquoi il est essentiel de mener des actions majeures en s'appuyant sur la politique nationale de développement du sport (PNDS) afin d'assurer une généralisation effective de sa pratique partout au Mali, que ce soit en ville ou à la campagne", a-t-il préconisé.

"L'engagement indéfectible du département envers nos sportifs et sa volonté inébranlable d'offrir les meilleures conditions pour que nos athlètes excellent dans leurs disciplines respectives ont conduit les autorités à doter le Mali de cette grande et importante structure qu'est le Centre de Médecine du Sport, et ont fixé comme mission le suivi médical des athlètes", a-t-il fait savoir.

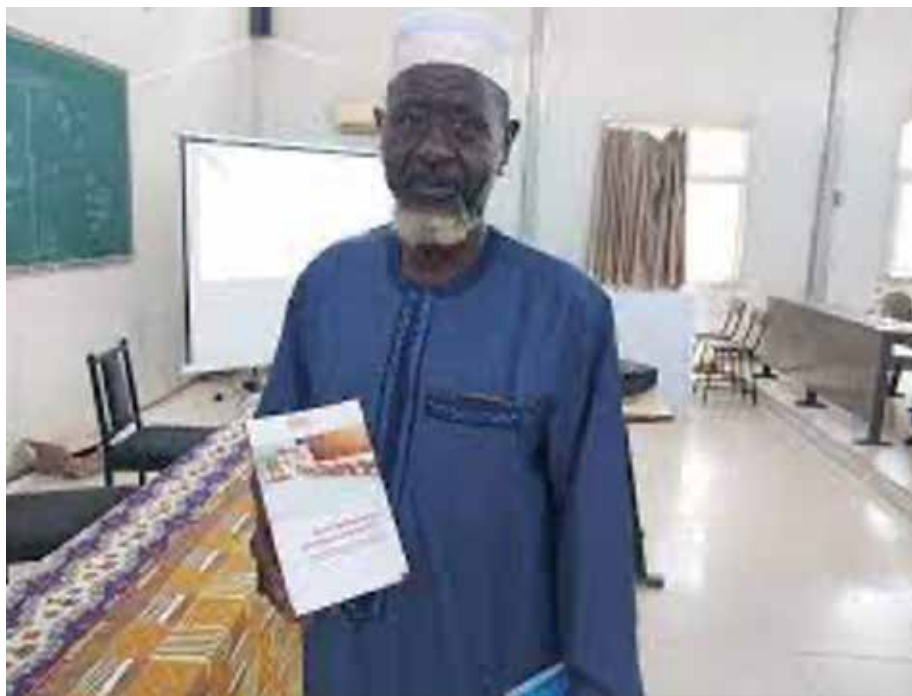
Il a également indiqué que son département travaillera avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national, en particulier le CNOSM, pour offrir aux athlètes un encadrement médical de qualité répondant à leurs besoins globaux. À cet égard, il a lancé le message suivant : "Aucun sacrifice n'est de trop, aucun effort ne sera ménagé".

En conclusion, il s'est dit convaincu que cet atelier sera une véritable opportunité pour renforcer notre système de suivi médical.

■ **Maffenin Diarra**

"De l'anti économie du FCFA au développement repense" : Et de 12 pour Dr. Lamine Kéita

Ce livre est le douzième d'une série, quand les onze précédents titres ont été utilisés pour démontrer. Ici, il ne s'agit pas pour nous de démontrer encore, mais plutôt de montrer des faits et de laisser les participants les voir et les apprécier dans leur apparition. Donc ce livre prend à témoin le lecteur pour confirmer la réalité et l'exactitude de ce qui lui présenté au sujet de l'économie.



Ce qu'on a pensé de la monnaie ou ce qu'on a fait de la monnaie ne représente pas ce que fait la monnaie de manière spécifique. Nous allons partir de ce qu'on a pensé ou fait de la monnaie pour découvrir ce que fait la monnaie de manière spécifique. Ainsi, la monnaie est de fait considérée comme un objet de souveraineté et utilisée comme telle par le pouvoir public. Il en a été ainsi, avec le Roi au moyen-âge français de 1360 à 1795, ou avec les autorités françaises qui l'ont suivi, dans la France métropolitaine, ou dans les colonies et plus

tard dans les pays africains issus de ces colonies.

Cependant, nous allons voir que des pays soucieux de leur souveraineté, comme les pays de l'Union européenne, se sont séparés de leurs différentes monnaies nationales, pour confier l'administration d'une monnaie, qui leur est commune, à une entité privée, la Banque Centrale Européenne, (BCE).

Malheureusement, avec une telle pratique, il aura échappé de faire le point des méfaits

causés par l'usage de la monnaie comme un instrument de souveraineté.

Dans le cas spécifique des pays africains francophones, la monnaie n'y est connue qu'à travers ce que les autorités de France en ont fait au cours du temps ou continuent d'en faire. Partir de ce qu'on a fait de la monnaie, pour apprendre ce qu'elle fait spécifiquement, tel est l'objet de la Conférence, un des objectifs du livre. Il s'agira pour le lecteur d'observer attentivement les pratiques et de profiter des agissements différenciés des autorités pour apprécier les actes posés ou leur modification au cours du temps. Nous allons comprendre que l'homme a un savoir-faire naturel de la monnaie, qui correspond à l'usage spécifique de cet instrument.

La seule hypothèse de travail est l'existence d'une économie de liberté que nous avons considérée comme étant le prolongement d'une société apaisée, où l'on peut aller et venir librement, avec ses biens pour les échanger avec qui on veut et comme on le souhaite, sans crainte d'être objet de violence.

Lorsqu'un agent A envisage d'échanger son panier de poisson contre du mil détenu dans un sac par un agent B, A et B vont passer par une troisième chose, qui n'est pas le poisson ni le mil, mais par exemple le sel, pour trouver que le panier de poisson correspond par exemple à une calebasse de sel et que le double de cette même calebasse de sel correspond au sac de mil. Par conséquent, le panier de poisson va être échangé contre la moitié du sac de mil.

Etape 2. Le sel aura été utilisé comme intermédiaire pour rendre comparable la valeur que représente le panier de poisson avec la valeur que représente le sac du mil, une double comparaison qui assure l'égalité des valeurs des biens échangés.

Etape 3. Dans la pratique, le sel, (et même le drap) aura été utilisé comme intermédiaire

pour servir d'instrument de mesure de la valeur commune des biens, que sont le panier de poisson et le sac de mil.

Il convient de noter que la limite de cette pratique de la mesure est que la valeur du sel est inconnue, ainsi que les valeurs des biens qu'elle a permis d'échanger, même si ces biens sont de même valeur.

Nous allons comment la monnaie permet de corriger cet inconvénient.

En effet, il est facile de se rappeler que la monnaie, un bien qu'on ne mange pas, que tout le monde reconnaît et recherche comme étant tellement commode pour acquérir ce qu'on désire, joue merveilleusement bien ce rôle d'intermédiaire dans les échanges.

En effet, quand on veut échanger le bien A contre le bien B, il suffit d'échanger le bien A contre une quantité de monnaie, et muni de cette quantité de monnaie, on échange celle-ci contre la quantité nécessaire de la marchandise B. Ce rôle est connu sous l'appellation d'intermédiaire dans les échanges, malheureusement dans l'ignorance de la double mesure assurée par la monnaie.

En effet, il convient de comprendre que le premier échange du bien A contre la monnaie traduit la mesure de la valeur du bien A en quantité de la monnaie. Ainsi, cette mesure de la valeur du bien A est échangée contre la quantité de bien B de même valeur. Ce faisant, l'égalité est assurée entre les valeurs des biens finalement échangés, ce qu'Aristote indique en écrivant : « La monnaie dès lors, jouant le rôle de mesure, rend les choses commensurables entre elles et les amène ainsi à l'égalité : car il ne saurait y avoir de collectivité sans échange, ni échange sans égalité, ni enfin égalité sans commensurabilité. »

L'avantage de l'usage de la monnaie, par rapport à l'usage du sel comme instrument de mesure, est la quantité de monnaie est

une grandeur connue. En effet, pour obtenir la monnaie, l'autorité monétaire fixe les conditions.

Par exemple, pour obtenir 1FCFA il faut donner au préalable à la France une quantité de devise de 0,02 FF, qui désigne la valeur du FCFA. Ainsi, la quantité de FCFA reçue en échange du bien A désigne en même temps la mesure de la valeur de ce bien A. Ce faisant les biens échangés l'un contre l'autre présentent la même valeur, qui est connue avec l'usage de la monnaie.

Les biens et services échangés sont produits principalement par les agents du secteur privé pour satisfaire leurs besoins de consommation et de profit. Ces produits sont en grande partie détruits lors de leur consommation. Ils sont exceptionnellement stockés, car l'intérêt de les produire est de les faire consommer.

De tels produits constituent des flux, si on en augmente le prix, le producteur gagne plus sur ces nouveaux produits et marginalement sur son stock, par conséquent, il pourrait donc produire plus. En revanche, si les prix baissent, certains entrepreneurs peuvent avoir des difficultés à couvrir les coûts et se retrouver en faillite. Par conséquent, si le prix baisse, la production peut baisser et entraîner une relative pénurie.

Ce FCFA désigne un papier émis dans un pays européen, la France, et circulant exclusivement dans les pays africains qui en sont utilisateurs. Ce papier représente la marque de la richesse qui a été préalablement déposée, le dépôt de garantie en devises, auprès de l'autorité monétaire du Trésor français.

Il représente la promesse de l'autorité qui l'a délivré, de restituer à son détenteur la richesse déposée auprès d'elle en échange de ce papier. On dit que le FCFA est une monnaie fiduciaire. Pour avoir la monnaie, tout le monde passe devant l'autorité monétaire, qui est le seul à fixer les conditions pour obtenir

sa monnaie.

Quand on écrit $1 \text{ FCFA} = 0,02 \text{ FF}$, cela signifie que tout personne devra déposer auprès du Trésor français une richesse en devises de $0,02 \text{ FF}$ pour avoir 1 FCFA . Ainsi, si la population apporte $20\ 000 \text{ FF}$ de devises, elle obtient $1\ 000\ 000$ de FCFA en circulation.

Le titulaire de cet argent va se présenter sur les marchés pour échanger cette somme d'argent contre des biens et services. Les nouveaux titulaires des montants d'argent vont à leur tour les utiliser pour avoir les biens désirés. Contrairement aux biens et services qui sont détruits et retirés de la circulation, les montants d'argent sont destinés à rester longtemps en circulation pour constituer des stocks.

Cependant, aussi longtemps que dure cette détention de la monnaie en circulation, la promesse de l'autorité qui l'a délivrée, de restituer à son détenteur la richesse initialement déposée auprès d'elle en échange de ce papier, reste entière.

Si la France décide que le dépôt en échange du FCFA n'est plus de $0,02 \text{ FF}$ mais $0,03 \text{ FF}$, cela signifierait que la quantité de $1\ 000\ 000$ FCFA en circulation vaut désormais comme richesse en dépôt une valeur de $30\ 000 \text{ FF}$. Par conséquent, cela signifie que la population aura gagné de la richesse, sans aucun effort particulier ayant occasionné ce gain qui s'élève à une richesse supplémentaire de : $30\ 000 \text{ FF} - 20\ 000 \text{ FF} = 10\ 000 \text{ FF}$.

Nécessairement, la question se pose, de savoir, qui va payer cette richesse supplémentaire à cette population africaine ? Ce ne serait sûrement pas le Trésor français, dont le rôle est de faire gagner l'argent à la France.

Ce faisant, il apparaît que le dépôt en échange du FCFA ne peut pas augmenter de valeur, car cela signifierait que la population aura finalement déposé plus de richesse que dans la réalité, quand la France augmenterait

inutilement et sans raison sa dette vis-à-vis de la population africaine, ce qui, évidemment, n'a visiblement pas de sens.

Dans la même hypothèse que précédemment, avec une population qui dispose d'un montant de $1\ 000\ 000$ FCFA avec $1 \text{ FCFA} = 0,02 \text{ FF}$ examinons si la décision peut être prise de porter le dépôt de richesse contre le FCFA à $0,01 \text{ FF}$, accusant donc une diminution.

Dans la même analyse, cette décision indique que la population qui avait déposé une richesse de $20\ 000 \text{ FF}$ pour disposer de $1\ 000\ 000$ FCFA auprès de la France ne dispose plus auprès de celle-ci que de $10\ 000 \text{ FF}$.

Donc, de façon symétrique à la proposition précédente, il apparaît que la population aura perdu la moitié de cette richesse qu'elle avait déposée à l'encaissement auprès du Trésor français.

Par conséquent, le Trésor français va se trouver héritier automatique de cette manne d'argent que la population africaine perd, alors que celle-ci n'aura commis aucune faute ou infraction qui aurait pu lui coûter une telle fortune, sinon infortune.

Il est donc clair, qu'il s'agirait là également d'une expropriation par abus de confiance contre les populations africaines, qui auront travaillé pour obtenir leur richesse pour la déposer au Trésor français, sous le respect de la confiance selon laquelle la valeur assignée à la monnaie fiduciaire du FCFA est bien de $0,02 \text{ FF}$.

Par conséquent, ce gain du Trésor français ne peut être que relatif à la violation de cette relation de confiance ayant entraîné ce gain aussi injuste, inéquitable qu'injustifié. Un tel gain ne résulte point d'une politique publique !!

Il faut rappeler et constater que le Royaume de France avait un système monétaire bâti sur deux monnaies : la livre tournois, mon-

naie fictive définie en quantité d'or, soit par exemple à $2,5$ grammes d'or fin et la seconde monnaie, la monnaie matérielle circulante, appelée l'écu, qui était reliée à la première, soit par exemple, $1 \text{ écu} = 2 \text{ Livres tournois}$.

Supposons que le système, après un temps de fonctionnement, dispose d'un tonne d'or en circulation dans $200\ 000$ écus de 5 grammes d'or.

Pour satisfaire en toute autorité son besoin de financement, le Roi décidait de définir à la baisse son écu, en le ramenant, pour l'exemple, de $2 \text{ Livres Tournois}$ à $1,8 \text{ Livre Tournois}$, en ramenant donc le dépôt de garantie de 5 grammes d'or à $4,5$ grammes d'or.

Ce faisant, il retirait les pièces d'écu de la circulation et les refrappait en conformité avec la nouvelle définition de $1 \text{ écu} = 1,8 \text{ Livre Tournois}$, soit donc $4,5$ grammes d'or. En restituant à leurs propriétaires les nouveaux écus en échange des anciens écus, le Roi gagnait $0,5 \text{ gr d'or}$ par écu, soit $100\ 000 \text{ gr d'or}$ sur les $200\ 000$ écus en circulation. Ce gain était appelé droits de seigneurage.

Sur les marchés, les prix connaissaient des bouleversements et la population, qui s'en révoltait, était réprimée avec violence pendant plus de 400 ans de 1360 jusqu'à la révolution française de 1789 .

Ainsi, de proche en proche, le dépôt en échange de l'écu est continuellement réduit, pendant plus de quatre siècles. Or, nous avons vu que le dépôt de garantie en échange de l'écu ne doit pas diminuer au risque d'exproprier la population.

A suivre

Dr. Lamine Kéita

Auteur d'une douzaine de livres d'économie, dont la plupart sont traduits dans plus de six langues européennes

Source : Mali Tribune

Guinéens vivant au Mali : Le président du conseil des guinéens de l'étranger dit tout (interview)

La communauté guinéenne est la plus grande communauté africaine et étrangère en république du Mali. Ces ressortissants guinéens, essentiellement venus de la haute et de la moyenne guinée, sont établis à Bamako et dans la région de Kayes. Ils exercent principalement des activités comme le commerce et l'élevage. Liés par l'histoire, la culture, la géographie, la guinée et le Mali entretiennent des relations de bon voisinage depuis des lustres avec à la clé une intégration très poussée.



Rencontré à Bamako, par un journaliste de Guineematin.com, le président du Conseil des Guinéens de l'Étranger au Mali (CGEM), Elhadj Sytta Camara est revenu sur de nombreux sujets qui lient les deux pays et sur la situation des guinéens dans ce pays frère.

Ci-dessous, Guineematin.com vous propose l'intégralité de l'entretien accordé à notre reporter dans un récent séjour à Bamako.

Guineematin.com : vous vivez ici depuis longtemps avec plusieurs de nos compatriotes depuis des années. Comment vous sentez-vous ici, sur le territoire malien ?

Elhadj Sytta Camara : oui, je vis ici au Mali depuis 1971. Je suis venu quelques mois seulement après l'agression portugaise du 22 novembre 1970 contre notre pays, la République de Guinée. Ici, comme vous-mêmes

vous l'avez certainement constaté sur le terrain, nos compatriotes sont nombreux ici au Mali. Principalement, dans la capitale, Bamako ; et à l'intérieur du pays, dans les régions de Kayes, Sikasso, Koulikoro et Kita. Dans les cercles de Kégnéba, Mahina, Kangaba et les zones minières aussi, les Guinéens sont nombreux. En somme, les ressortissants guinéens constituent la plus grande importance numérique de la communauté africaine et étrangère au Mali. Après la nôtre, c'est la communauté burkinabé puis celle du Sénégal qui arrivent aux deuxième et troisième rangs. Au passage, je précise qu'étant active dans presque tous les secteurs informels et formels de ce pays hôte, la communauté guinéenne fait un apport important dans le développement socio-économique du Mali. Ceci étant, nous, guinéens au Mali, nous nous sentons vraiment très à l'aise ici au Mali. Vous savez, au plan socio-économique, il n'y a pas un africain étranger au Mali. Surtout pour nous les Guinéens. Compte-tenu de la similitude des facteurs géo-historiques et culturels voire politiques, l'intégration est très facile ici pour nous les Guinéens.

Guineematin.com : comment votre organisation, le Conseil des guinéens de l'étranger au Mali est-elle organisée et quel est son rôle vis-à-vis des guinéens établis au Mali ?

Elhadj Sytta Camara : sur instruction du gouvernement guinéen, la communauté guinéenne au Mali est gérée au plan social par le Conseil des Guinéens de l'Étranger au Mali (CGEM). En fait, le CGEM est un bureau de 21 membres que j'ai l'honneur de présider. Suivant les termes de référence (TDR) délivrés par le Ministère des Affaires Étrangères en charge des Guinéens de l'Étranger, le Bureau du CGEM a un mandat de quatre (4) renouvelables. Les membres sont des délégués dument mandatés par les Associations reconnues par les services compétents du pays hôte (le Mali) et de notre Mission diplomatique et consulaire et issues des quatre (4) régions naturelles de notre pays au Mali.

En substance, ce sont les coordinations des régions naturelles qui délèguent les représentants des associations qui se sont réunis pour élire entre eux le président et tous les autres membres du bureau. Pour ce qui est du rôle du CGEM, il faut retenir que le Conseil a pour mission de réunir et organiser les Guinéens autour des Autorités de notre Mission diplomatique et consulaire accréditée dans notre pays hôte. Ce, afin de défendre et protéger légalement leurs intérêts puis assister socialement et sur plan humanitaire tous nos compatriotes qui seront dans la nécessité. Mais, notre rôle principal est d'ordre social, humanitaire et à but apolitique et non lucratif. Si nos compatriotes ont des problèmes avec la justice malienne, nous assistons, nous prenons des avocats pour certains. Et tous les domaines qui ne relèvent pas de ses compétences, le Conseil remonte les dossiers au Consulat ou à Son Excellence Monsieur l'ambassadeur.

Guineematin.com : Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face ici au Mali ?

Elhadj Sytta Camara : les difficultés sont de plusieurs ordres. Primo, le Conseil n'a pas de budget de fonctionnement. Toutes nos activités sont prises en charge par la cotisation

de ses membres ou par achat des cartes de membres ou par dons et legs. Autres difficultés, c'est le fait que nos compatriotes ne se font enregistrer au Consulat et au Bureau du Conseil que lorsqu'ils ont des problèmes. Sinon, la Guinée a plus d'un million de ressortissants installés ici au Mali. Ce qui constitue un autre défi majeur que le CGEM a à relever.

Guineematin.com : est-ce qu'il arrive que les guinéens soient confrontés à des problèmes ici au Mali ? Et quand ça arrive, comment vous faites pour les résoudre ?

Elhadj Sytta Camara : les Guinéens sont parfois confrontés à des difficultés ici. Surtout au plan social et humanitaire (cas de maladies, décès, rapatriements de nos compatriotes des pays maghrébins et d'Afrique centrale, mais surtout des cas de détentions, etc.). Mais comme je l'ai dit, pour bien des cas, légalement justifiés, le conseil les assiste tant humainement, socialement qu'administrativement.

Guineematin.com : nous sommes pratiquement à la fin de cet entretien, quel est votre dernier mot ?

Elhadj Sytta Camara : je mets l'occasion à profit pour remercier le Président Mamadi Doumbouya pour avoir bien voulu accepter de satisfaire les doléances que mon bureau lui avait soumis lors de sa dernière visite officielle ici à Bamako. Parmi ces doléances, il y avait, entre autres : la construction d'une chancellerie pour notre ambassade, le renouvellement du véhicule de notre chef de Mission diplomatique et consulaire. Sur le champ, monsieur le président de la Transition a accédé à notre demande. Ensuite, je voudrais lancer un appel à l'endroit de nos compatriotes auxquels je demande à se faire enregistrer au niveau de notre consulat et/ou au bureau du conseil. Car quand vous n'êtes pas enregistrés auprès du Consulat ou du conseil, si quelque chose vous arrive, vous prendrez le pot cassé. Donc, c'est dans leur intérêt que nous leur faisons cette invite. Puis, je leur demande de toujours respecter les lois et coutumes du pays hôte...

Propos recueillis par Malick Diakité à Bamako pour Guineematin.com
Tel : 626-66-29-27
Source : guineematin



malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

Malikilé 74^{ans}
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali : Une nouvelle Constitution si encombrante



Retardé à maintes reprises, le référendum sur la nouvelle Constitution a eu lieu le 18 juin 2023. Son organisation déplorable et ses résultats plus que douteux ont renforcé les réticences du peuple à l'égard d'Assimi Goïta. La très faible participation a transformé le vote en plébiscite rejetant les colonels au pouvoir depuis août 2020. Cet échec embarrassant (I) a obligé le chef de l'État à se renforcer de la pire des

manières (II) et à remettre à plus tard la promulgation d'un texte gênant (III).

Un échec embarrassant

Les chiffres sont éloquentes : 97 % des citoyens maliens se sont prononcés pour le projet de Constitution, mais 39,4 % d'entre eux ont participé au scrutin, notamment parce que dans 1 121 bureaux sur 24 416 le

vote ne s'est pas tenu, comme le reconnaît le coordinateur régional de l'Autorité indépendante de gestion des élections (l'Aige), dans la région de Kidal ; parfois, des urnes ont été remplies par des soutiens du régime. Le référendum constitutionnel du 18 juin 2023 est un échec gigantesque. La junte le sait ; la situation l'embarrasse au point que l'Aige a mis cinq jours pour publier les résultats et que la Cour constitutionnelle ne les a toujours pas officialisés – c'est une nouvelle preuve de l'inféodation de ses membres à l'armée au pouvoir. Contesté depuis le début, le texte de la nouvelle Constitution n'a finalement pas de légitimité suffisante. La IV^e République est déjà condamnée.

Pourtant, ce référendum se présentait comme historique : il devait marquer un changement constitutionnel dans le cadre d'une pratique renouvelée du pouvoir, libérée de la corruption et préparant le retour des civils à la tête du Mali. C'est peu de dire que le plan a raté : non seulement la majorité des civils n'ont pas donné leur avis, mais les manifestations contre le texte n'ont servi à rien ; les opposants les plus marquants ont eu des problèmes : l'imam Dicko a perdu l'usage de son passeport diplomatique. Mais il y a pire, car pour pallier les effets du référendum, c'est-à-dire l'impopularité du régime, donc sa fragilisation, Assimi Goïta a pris des mesures durcissant l'emprise des militaires.

Des mesures palliatives inquiétantes

Personne n'attendait de remaniement ministériel. Il a pourtant eu lieu le 1^{er} juillet 2023, soit neuf jours après la publication des résultats du référendum. Cette recomposition n'a aucun intérêt quant à la politique gouvernementale – le Premier ministre, Choguel Maïga, n'a d'ailleurs rien eu à dire. Elle vise seulement à détourner l'attention du peuple, à lui donner l'impression que les autorités tiennent compte de sa colère. Assimi Goïta a donc gardé certains ministres, mais leur a attribué de nouveaux portefeuilles, et, comme

l'indique Jeune Afrique (dans son édition en ligne du 5 juillet), il a « placé quelques-uns de ses proches et a évincé certains soutiens du Premier ministre », les membres du M5-RFP. Parmi les siens, le chef de l'État a nommé Assa Badiallo Touré ministre de la Santé et du Développement social, qui est médecin dans l'armée, avec grade de colonel... Elle rejoint ainsi l'équipe resserrée mais forte des colonels omniprésents depuis le coup d'État de 2020 : Sadio Camara (ministre de la Défense et des Anciens Combattants) ; Abdoulaye Maïga (ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation) ; Daouda Aly Mohammedine (ministre de la Sécurité et de la Protection civile) ; Ismaël Wagué (ministre la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale). Deux jours après cette manœuvre, Assimi Goïta a reçu les trois nouveaux ambassadeurs du Mali en Russie, au Gabon (siège aussi de la représentation pour le Cameroun et la Centrafrique) et au Tchad. Ces diplomates sont tous des officiers supérieurs, soit un colonel et deux généraux.

Toutes ces nominations à des postes importants donnent un aperçu glaçant du régime à venir : les Maliens le désapprouvent, mais l'armée n'en fait qu'à sa tête. Elle aurait cependant mieux fait d'octroyer les postes à des civils puisqu'elle promet leur retour à la direction de l'État! La junte a préféré un autre symbole : comme le peuple la conteste, elle se replie sur elle et pour cela se joue du droit.

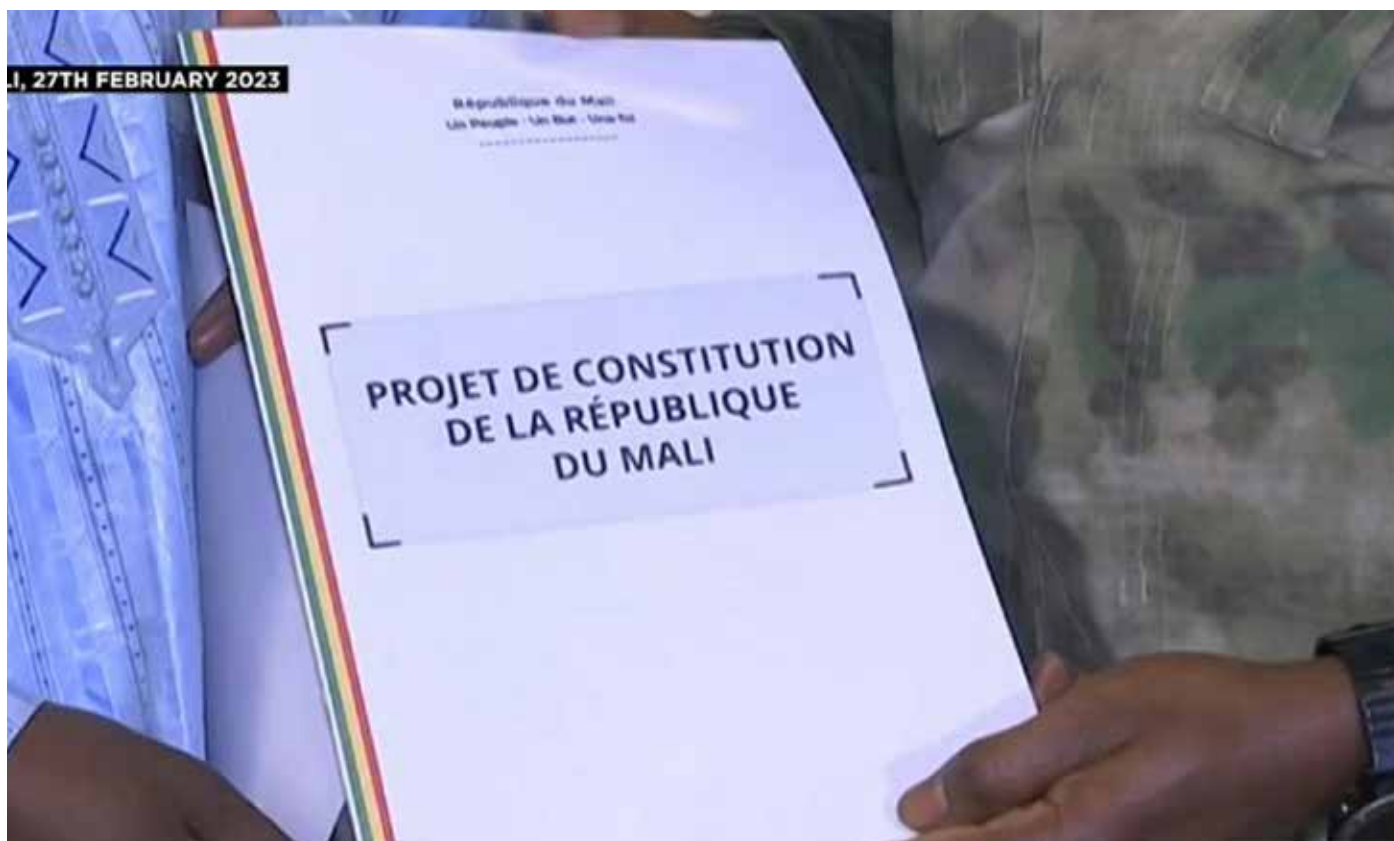
La suprématie continue de la Charte de la Transition

Du point de vue constitutionnel, quel texte s'applique désormais ? La Cour constitutionnelle n'ayant pas proclamé les résultats définitifs de la consultation, le chef de l'État ne peut pas promulguer la nouvelle Constitution « dans les huit jours suivant » cette annonce, comme le précise l'article 191 du texte proposé aux Maliens, et les activités de la Haute Cour de justice ne peuvent pas non plus prendre fin (article 190). La Charte de la Transition et la Constitution de la IIIe République restent donc officiellement en concurrence, même si, depuis mai 2021, la Charte

est la véritable norme suprême, depuis que les juges constitutionnels ont reconnu sa supériorité. La lenteur de ces mêmes juges à retarder la proclamation s'explique facilement : il faut gagner du temps pour éviter que les dispositions de la législation encore en vigueur ne soient annulées si elles étaient contraires à la Constitution de la IVe République (article 189). De même, ce temps laissé à la junte lui permet d'agir comme bon lui semble, y compris sans se conformer aux lois, puisque, selon l'article 188, « les faits antérieurs à la promulgation de la présente Constitution couverts par des lois d'amnistie ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet de poursuite, d'instruction ou de jugement ».

Finalement, c'est à se demander si la junte ne va pas tout faire pour contrer cette Constitution devenue si encombrante pour elle. Si c'était le cas, le peuple n'y verrait rien à redire. L'armée dévalorise son propre projet.

Balla CISSÉ, docteur en droit public
Avocat au Barreau de Paris
Diplômé en Administration électorale



Transitions au Mali, au Burkina et en Guinée : Le spectre des sanctions de la CEDEAO ?

Après le 63^{ème} sommet ordinaire de la CEDEAO, en Guinée-Bissau le dimanche 9 juillet dernier, des “sanctions majeures” planent désormais sur le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Conakry en cas de non-respect des échéanciers de 24 mois fixés aux trois pays en phase de transition pour un retour à l'ordre constitutionnel. Est-ce le début d'un nouveau bras de fer ?



Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont annoncé dimanche à Bissau la probabilité de sanctions majeures contre le Mali, la Guinée et le Burkina Faso en cas de non-respect des échéanciers fixés pour le retour à l'ordre constitutionnel. Selon le calendrier fourni par les autorités de la transition du Mali, le premier tour des élections présidentielles doit avoir lieu le dimanche 4 février 2024, tandis que le second tour est fixé deux semaines plus tard, le 18 février.

Après la tenue et le vote massif en faveur du référendum constitutionnel, on peut estimer que notre pays est sur la bonne voie pour respecter le calendrier électoral soumis

à la CEDEAO. Cependant, avec la menace de sanctions brandie par l'organisation sous-régionale, on peut aisément comprendre qu'elle remet en doute la volonté des différents chefs d'État de ces pays de se conformer aux dates fixées.

Le président de la commission de la CEDEAO, Oumar Aliou Touray, lors de la conférence de presse marquant la fin de cette 63^{ème} conférence ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'instance sous-régionale, a brandi une menace de sanctions contre les réfractaires. “Les chefs d'État ont insisté sur le respect strict de l'échéancier électoral. Les autorités de transition ne doivent pas faire obstruction au travail des médiateurs. À défaut de respecter l'échéancier, des

sanctions majeures pourraient s'ensuivre”, a indiqué Touray, assurant que la Conférence a exhorté les trois États à rester “fidèles à l'échéancier de transition de 24 mois de manière transparente, inclusive avec toutes les parties prenantes”. Pour autant, aucun détail n'a été fourni sur la nature des sanctions majeures encourues par ces États en cas de non-respect du calendrier électoral soumis à la CEDEAO.

Il a toutefois déploré le manque de collaboration des autorités de la transition dans les trois pays, comme le démontre l'incapacité des trois médiateurs de la CEDEAO à visiter les pays en transition avant le sommet. “La conférence a fortement exprimé son regret par rapport à cet état des choses”, a-t-il



insisté, assurant de la détermination de la CEDEAO à fournir le soutien nécessaire au retour à l'ordre constitutionnel dans les trois pays.

Fermeté du nouveau président en exercice

Le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a été porté à la tête de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation pour un mandat d'un an. D'entrée de jeu, il a mis l'accent sur la nécessité de travailler main dans la main pour une meilleure intégration économique inclusive en Afrique de l'Ouest. Ainsi, il estime qu'il est essentiel d'envoyer un avertissement. Selon lui, les populations ont trop souffert et il est du rôle attendu des chefs d'État de s'engager à respecter les règles et principes démocratiques. "Comptez sur moi pour cela. Le Nigeria est de retour", a-t-il insisté, promettant de faire preuve de fermeté face aux changements an-

ti-constitutionnels.

"Nous devons être fermes en matière de démocratie. La démocratie est la meilleure forme de gouvernance (...) Nous devons être l'exemple pour le reste des pays d'Afrique. Sans démocratie, il n'y a pas de liberté, il n'y a pas d'État de droit. Nous ne permettrons jamais que les coups d'État se succèdent en Afrique de l'Ouest", a souligné le président nouvellement élu.

Quant au président sortant Umaro Sissoco Embalo, il a qualifié de "nette régression – par rapport aux valeurs de l'État de droit et de la démocratie – la prise du pouvoir par les armes et la prolongation des durées des transitions au Mali, en Guinée et au Burkina Faso". "Le retour à l'ordre constitutionnel normal dans ces trois pays frères est une nécessité impérieuse pour la stabilité politique et la promotion de l'État de droit démocratique pour le bien-être de notre communauté

sous-régionale", a relevé le président bis-sau-guinéen dans son discours d'ouverture du sommet.

Pour l'instant, aucune réaction n'a filtré du côté des pays concernés, mais une chose est sûre : c'est la crédibilité de cette institution sous-régionale qui est en jeu. Certaines populations pensent qu'elle ferme les yeux sur les atteintes aux constitutions commises par les différents présidents, ce qui conduit inévitablement aux coups d'État. Il convient de rappeler que ces trois pays ont connu successivement des putschs qui ont renversé des présidents démocratiquement élus, entraînant ainsi la mise en place de transitions interminables et l'adoption de réformes parfois contestées par les leaders politiques.

Ahmadou Sékou Kanta
L'Observatoire

Mariage à Bamako : Les femmes entre le désir d'être et de paraître

Dans la capitale malienne, les dimanches et les jeudis sont des jours prisés pour la célébration des mariages. Lors de ces rassemblements festifs, les femmes sont prêtes à tout pour paraître belles et incomparables. Qu'elles soient intellectuelles ou analphabètes, elles n'hésitent pas à dépenser leurs économies, voire à s'endetter, pour attirer l'attention de la foule.

Nous sommes un dimanche matin à Bolibana, dans la commune III du district de Bamako. De passage, nous sommes attirés par les cris des griots et les bruits des tamani. Dans une ruelle, des bâches et des chaises sont majoritairement occupées par les invités. C'est la famille Diawara qui célèbre le mariage de leur fille aînée, Lalla. Attirés par le style de celles qui se font appeler "Gros bonnet", nous nous approchons. On se croirait dans un défilé de mode. On ne peut pas tourner le regard sans voir des dames avec des mèches brésiliennes, des Bazin brodés, des hauts talons, des faux ongles, des colliers et des

bracelets en or. Et oui ! C'est cela le mariage à la bamakoïse. À quelques pas des bâches se trouve Awa, qui se proclame la plus belle de toutes. "An der kotigiw ye ! On verra qui est qui aujourd'hui. Tout ce que vous voyez sur moi, je l'ai emprunté à une connaissance qui travaille dans un restaurant", dit-elle.

En effet, les griots et d'autres maîtres de la parole ne ratent pas l'occasion de se remplir les poches. Ils animent les lieux avec des éloges pour le couple et les invités. Ne pouvant pas résister aux louanges, les femmes distribuent des billets et d'autres objets de valeur. Approchée, Mme Traoré Fatoumata Diawara, tante de la nouvelle mariée, exprime sa joie. Elle confie que la célébration de ce mariage a commencé depuis le jeudi passé. "J'ai travaillé dur pour avoir les moyens nécessaires pour ce mariage. C'est un honneur pour nous de distribuer des billets en échange de nos éloges. C'est ainsi que nous exprimons notre joie pour les mariés", déclare-t-elle en ouvrant son sac Louis Vuitton. "C'est le mariage de notre fille, ne

voyez-vous pas ma tenue ? A dan der do ! Ce costume m'a coûté une fortune. Aujourd'hui, je suis la plus belle femme de Bamako", affirme Binette Maïga, l'amie de Mme Traoré. Comme on l'entend souvent, le Mali est un pays pauvre mais les Maliens sont riches. Pour un seul mariage ou baptême, les femmes de Bamako peuvent dépenser 100 000 Francs CFA ou plus. La triste réalité est qu'elles sont obsédées par l'esprit de compétition. Certaines sont incitées par leurs amies ou d'autres fréquentations. La volonté de porter des vêtements ou d'autres accessoires de grande classe pousse cependant certaines femmes à tout mettre en œuvre pour attendre la phrase magique : « J'ai l'air ! ». Apparaître et être sont deux choses différentes. Comme le disent les sages, celui qui se contente de ce qu'il a vivra mieux. La renommée et le désir de paraître ne devraient pas inciter les femmes à se livrer à de telles pratiques.

Siguéta Salimata Dembélé



Le NEW YORK TIMES : L'Ukraine a perdu environ 20% de ses armes lors de la contre-attaque

Le New York Times a rapporté samedi que «20% des armes envoyées par l'Ukraine sur le champ de bataille lors de la contre-attaque ont été endommagées ou détruites», selon des responsables américains et européens.

Le journal a indiqué «qu'au cours des deux premières semaines de la contre-attaque lancée par l'Ukraine contre la Russie, environ 20% des armes de Kiev ont été détruites, et les pertes comprenaient des chars occidentaux, des véhicules blindés de transport de troupes et d'autres armes lourdes».

«Dans les semaines qui ont suivi la contre-attaque ukrainienne, le taux de pertes est tombé à environ 10%», ont déclaré des

responsables américains et européens.

Les responsables ont également noté que «cette amélioration est due au fait que l'Ukraine a changé sa tactique et s'est davantage concentrée sur l'affaiblissement des forces russes avec de l'artillerie et des missiles à longue portée plutôt que sur l'attaque des champs de mines ennemis».

Hier, le chef de l'administration présidentielle ukrainienne, Andriy Yermak, a reconnu

que la contre-attaque de Kiev, qui se heurte à la résistance des forces russes, «ne progresse pas rapidement».

Le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, révélait il y a quelques jours que «les pertes de l'Ukraine, depuis le début de la contre-attaque, s'élevaient à plus de 26 000 soldats et 3000 unités d'armes diverses», dont 1244 véhicules blindés, dont 17 chars Leopard, et 5 AMX français. chars et 12 véhicules américains Bradley.

Et samedi dernier, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a admis, dans une interview, que «le rythme de la contre-attaque ukrainienne n'était pas celui escompté».

Avant cela, l'officier de renseignement américain à la retraite, Scott Ritter, a révélé que «les brigades de combat des forces armées ukrainiennes ont perdu, lors de la contre-attaque, plus de la moitié de leurs effectifs».

Source : Al Manar



Guerre en Ukraine : La Russie dispose d'une "bonne réserve" de bombes à sous-munitions

Le président russe Vladimir Poutine a affirmé ce dimanche que son armée disposait d'une "bonne réserve" d'armes à sous-munitions, en menaçant de l'employer sur le front en Ukraine si Kiev utilisait ce type d'armement livré par les États-Unis.

Washington a annoncé la livraison prochaine à l'armée ukrainienne de ces armes à l'usage très controversé, car les charges qu'elles dispersent peuvent faire beaucoup de victimes civiles collatérales.

D'éventuelles "mesures de représailles"?

"En Russie, il y a une bonne réserve d'armes à sous-munitions, de différents types", a souligné Vladimir Poutine, dans une interview à la chaîne de télévision publique "Rossia-1", diffusée ce dimanche.

"Jusqu'à présent, nous les avons pas employées, nous n'en avons pas la nécessité, même si nous avons eu une pénurie de munitions bien connue, à un certain moment", a poursuivi Vladimir Poutine.

"Mais si elles sont utilisées contre nous, nous nous réservons le droit à des mesures de représailles", a ajouté le président russe.

Une première menace de Choïgou

Mardi, le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, avait déjà affirmé que "si les

États-Unis fournissent des armes à sous-munitions à l'Ukraine, les forces armées russes seront contraintes d'utiliser des moyens de destruction similaires".

Les soldats ukrainiens accusent déjà depuis le début du conflit l'armée russe d'utiliser ces munitions controversées.

Selon Vladimir Poutine, les États-Unis ont annoncé livrer ces armes car ils ont une "pénurie de munitions" à proposer à Kiev.

"L'armée ukrainienne utilise par jour de combat jusqu'à 5000 ou 6000 obus de 155mm. Or les États-Unis en produisent 15.000 par mois, ils n'en ont pas assez, et l'Europe n'en a pas assez non plus. Ils n'ont rien à proposer de mieux que d'utiliser des armes à sous-munitions", a assuré le chef de l'État russe.

Ces armes sont interdites dans nombre de pays, notamment européens, signataires de la Convention d'Oslo de 2008, dont ni les États-Unis ni l'Ukraine, ni la Russie ne sont parties prenantes.

Source : BFMTV.com





Info CAF : Patrice Motsepe félicité par le Premier ministre de la Côte d'Ivoire

Lors de la 45e Assemblée générale ordinaire de la CAF, la CAF a enregistré des revenus commerciaux de 125,2 millions de dollars US, soit une augmentation de 17 % d'une année sur l'autre.

Le Premier ministre Achi a remercié le président de la CAF pour le rôle qu'il joue dans l'élaboration de l'avenir du football africain.

S'exprimant lors du Congrès, il a dit (au Dr Motsepe) : « Merci pour l'effort que vous

faites au quotidien au service de l'Afrique.

Votre leadership a énormément contribué à moderniser et à renforcer la gouvernance - ainsi qu'à stabiliser et à faire de la CAF un instrument puissant et efficace au service du football et de la jeunesse africaine.

« Mais encore une fois, cela ne nous surprend pas car vous êtes connu pour livrer sur le continent. Merci pour votre service au football et merci d'être à la maison », a-t-il déclaré.

« Je tiens également à vous exprimer ma plus profonde gratitude, Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire général, pour avoir choisi Abidjan comme ville hôte, témoignant de votre confiance en notre ville à la veille de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations.

Aichatou Sanogo



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une idée géniale pourrait vous parvenir pendant la nuit. Vous la soumettez à votre environnement de travail qui l'accueillera avec enthousiasme. Cette intervention de votre part vous vaudra d'être remarqué par vos supérieurs. Un appel ou un e-mail d'un éventuel acheteur pour votre bien immobilier pourrait vous parvenir. Ne tardez pas, il faut battre le fer pendant qu'il est encore chaud. Vous réussirez à décider cette personne à acheter.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous allez lorgner sur un poste de responsabilités. Ce dernier sera convoité par de nombreuses personnes. Fidèle à vous-même, vous serez prêt à leur griller la politesse pour l'obtenir. C'est pourquoi vous déposerez votre candidature aujourd'hui.

À cause d'un zodiaque excessivement volatile, votre signe va connaître de grosses turbulences financières. En conséquence, vous pourrez faire une croix sur vos projets d'épargne ce mois-ci... Vos rapports avec l'argent seront empreints de colère.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le dicton Un tient vaudra mieux que deux tu l'auras conditionnera votre décision. Sur le fond, vous aurez peut-être raison, mais dans une perspective d'avancement professionnel, votre refus de changement pourrait freiner sérieusement votre évolution.

On essaiera de vous vendre quelque chose, mais comme cela sentira l'arnaque à plein nez, vous ne mordrez pas à l'hameçon. Par ailleurs, vous examinerez attentivement tous les tenants et les aboutissants avant de vous engager dans une affaire financière.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les relations avec les supérieurs hiérarchiques ne sont pas spécialement bonnes. Vous remarquez des dysfonctionnements et des difficultés entre les collègues. De l'éparpillement dans les tâches et un manque de personnel peut réduire la productivité.

Comptez sur des soldes ou des bonnes affaires pour garder la stabilité dans votre vie financière. Il est conseillé de ne pas trop dépenser pour garder de la trésorerie. Des paiements restent importants et empiètent sur le budget consacré aux loisirs.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre astre, le Soleil, placé en Cancer, nourrira votre imagination et votre créativité. Grâce à cela, vous serez en mesure de trouver les solutions adéquates pour chaque problème qui vous sera proposé. Cela vous permettra de progresser dans vos objectifs.

Une idée vous viendra à l'esprit aujourd'hui. Celle-ci aura trait à un placement financier ou une façon de gagner de l'argent à laquelle vous n'aviez pas encore pensé. N'hésitez pas à la mettre en œuvre, c'est une idée porteuse.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Dans votre travail, vous serez professionnel et extrêmement courtois. Pas la moindre grogne ou le plus petit signe d'énervement. Votre calme sera trompeur. D'ici quelques jours, vous allez donner votre préavis ! Vous avez tout simplement trouvé mieux.

Pour séduire une personne, vous vous mettez tout d'un coup à mener la vie de château. Berline de luxe allemande, beaux vêtements, etc. En fait, tout ne sera que de la location ! Seul le prestige comptera à vos yeux, et le fait d'en mettre plein la vue !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous vous montrerez très impatient et cela rejillira sur vos activités. Vous ne supporterez pas que vos interlocuteurs tardent à vous répondre. Certes, il faudra que les choses progressent, mais vous ne pourrez pas avancer plus vite que la musique.

Vous croirez que votre manque de rapidité à prendre une décision vous fera louper une affaire en or. Remerciez plutôt les qualités de prudence liées à votre signe, car au contraire, vous gagnerez de l'argent en ne les plaçant pas dans une affaire fumeuse.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le climat professionnel tourne plutôt vers un climat bon enfant. Vous pourriez être satisfait de la journée grâce à une bonne complicité entre collègues. Du changement peut cependant être désiré dans vos fonctions, car la routine commence à être ressentie.

Le contexte est propice à une prudence. La générosité et l'impulsivité sont la cause de dépenses imprévues dans votre budget. Uranus et la Lune en Taureau peuvent vous rendre sensible aux articles destinés à la décoration ou à compléter votre garde-robe.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous pourriez recevoir une réponse positive à votre demande de mutation, surtout s'il s'agissait d'une demande pour l'outremer ou la côte. Pour tous les Sagittaire en tout cas, ce jour sera celui de la réussite et de la reconnaissance. Vous pourriez avoir une jolie surprise au courrier ce matin. Il pourrait s'agir, en effet d'une somme d'argent que vous devez à l'administration et qui mettra du beurre dans les épinars. À noter qu'il pourrait s'agir d'argent lié à une affaire familiale.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans l'exercice de votre métier, vous aurez une règle d'or ! Même si certains collègues sont devenus vos amis, vous resterez professionnel. En clair, vous ne fermerez jamais les yeux sur leurs erreurs, surtout si vous avez un poste de responsable.

Que ce soit en amour, au travail ou dans tout autre domaine, vous ne vendrez jamais votre âme au diable pour de l'argent. Vous le direz aujourd'hui à votre partenaire. Si possible, vous lui demanderez ou plutôt lui donnerez le conseil de faire de même !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Alors que tout sera en place pour vous permettre d'aller de l'avant, vous hésiterez et vous tergiverserez... Sans doute ne disposerez-vous pas de toutes les informations voulues, mais attendre en restant les bras croisés ne sera pas la bonne solution.

Avantagé par Mercure dans votre secteur d'argent, vous disposerez des meilleurs atouts pour défendre vos intérêts. Entre des dossiers administratifs, des accords à valider, vous aurez pas mal de paperasse. Chacune de vos signatures sera de bon augure.



Poisson (19 février - 21 mars)

Après des efforts, la récompense arrive. Vous recevez des encouragements de la part de vos collègues ou de supérieurs hiérarchiques. Pendant des activités, il est recommandé de ne pas prendre à cœur la désorganisation ou le stress sur le lieu de travail.

L'ambiance est à la sérénité et vous rêvez à des achats que vous souhaitez faire. Les paiements sont liés à l'habitat avec le désir d'acquérir des objets décoratifs. Neptune en Poissons change votre relation à l'argent, vous commencez à vous en détacher.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23